

Plan des prescriptions (1:250)

Zone d'habitation 1 - Zone soumise à un PAP NO

Zone de surface à destination A. agricole

Zone de surface à destination A. agricole

Zone d'habitation 1 - Zone soumise à un PAP NO

Zone d'habitation 1 - Zone soumise à un PAP NO

partie du terrain à bâtir située hors périmètre PAP

travaux de viabilisation hors périmètre PAP

Laang Kheap

Tonle Sap

Canal

LOT 1		8,44 ares	
/	340 m ²	/	605 m ²
510 m ²	1- mi	1- u	1- u
tp / r2 (35°-42°)	hc = 7,9 m ha = 7,5 m pf = 10,5 m	/	1S+II+1C

LOT 2		4,53 ares	
/	130 m ²	/	265 m ²
200 m ²	1- mj	1- u	1- u
tp / r2 (35°-42°)	hc = 7,9 m ha = 7,5 m pf = 10,5 m	/	1S+II+1C

LOT 3		1,95 ares	
/	50 m ²	/	120 m ²
85 m ²	1- mj	0	1- u
/	hc = 7,9 m ha = 7,5 m pf = 10,5 m	/	1S+II+1C

LOT 4		0,03 ares	
/	0 m ²	/	0 m ²
0 m ²	/	/	/
/	/	/	/

Indication coupes (1:500)

Coupes (1:250)

Coupe 1-1'

Coupe 2-2'

travaux de viabilisation
hors périmètre PAP

Coupes (1:250)

Coupe 1-1'

Coupe 2-2'

Coupe 3-3'

travaux de viabilisation
hors périmètre PAP

Ce plan ne vaut pas "PLAN à l'ACTE"

Les dimensions et surfaces exactes seront déterminées par l'Administration du Cadastre et de la Topographie

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou ilot

		LOT / ILLOT				
		min.	max.	min.	max.	
surface d'emprise au sol [m²]						surface du lot / de l'ilot [ares]
surface du scellement du sol [m²]						surface constructible brute [m²]
type de toiture						type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions						nombre de niveaux
						hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

délimitation du PAP

délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

terrain existant

terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux plains

+1,2,...R nombre d'étages en retrait

+1,2,...C nombre de niveaux sous combles

+1,2,...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions:

hc-x hauteur à la corniche de x mètres

ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres

hf-x hauteur au faite de x mètres max.

Types, dispositions et nombre des constructions:

x-mi x maisons isolées

x-mj x maisons jumelées

x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial

x-b x logements de type bifamilial

x-c x logements de type collectif

Forme de toiture:

tp toiture plate

tx (y%<-2%) toiture à x versants de x degrés d'inclinaison

↔ orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan/coupees)

— — — — alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé

- - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé

— — — — alignement obligatoire pour dépendances

- - - - - limites de surfaces constructibles pour dépendances

- - - - - limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines

- - - - - limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / ilots

lot projeté

ilot projeté

terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction

$\frac{x\%}{y\%}$ pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction

$\frac{x\%}{y\%}$ pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

espaces vert privé

espaces vert public

aire de jeux

espace extérieur pouvant être scellé

espace de circulation motorisée

voie de circulation dédiée au stationnement (tracé à titre indicatif)

zone piétonne / chemin piéton / piste cyclable (tracé à titre indicatif)

voie de circulation de type zone résidentielle

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver

haie projetée / haie à conserver

muret projeté / muret à conserver

Servitudes

servitude de type urbanistique

servitude écologique

servitude de passage

● élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

— — — — rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales

— — — — canalisation pour eaux pluviales

— — — — canalisation pour eaux usées

➡ ➡ ➡ ➡ fossé ouvert pour eaux pluviales

LÉGENDE COMPLÉMENTAIRE		
	cote à titre indicatif (m)	
	canalisation pour eaux mixtes (existante)	
Fond de plan	Source	Version
Plan topographique suivant levé	GEOUX G.O. 3.14, Plan No. 24-5738D1-PAP-1 and A	28.01.2022
Orthophoto	Administration du Cadastre et de la Topographie	2023

